

Stratégie procédurale : la procédure sans représentation obligatoire autour du contentieux de la sécurité sociale

Appréhender les règles de procédure civile dans les procédures sans représentation obligatoire

Code
701387

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1158 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Avocats - Huissiers - Magistrats - Responsables et collaborateurs des services juridiques et contentieux des entreprises

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les impacts de la saisine préalable de la commission de recours amiable
- Décrire la procédure devant le pôle social du tribunal judiciaire qui emprunte à la fois la procédure orale et à la procédure écrite
- Analyser le prononcé du jugement et les questions liées à sa rectification
- Décrire la procédure d'appel sans représentation obligatoire

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Comprendre les impacts de la saisine préalable de la commission de recours amiable

- La mise en œuvre de la saisine préalable de la commission de recours amiable
- Le recours devant le pôle social du tribunal judiciaire
- Les questions de compétence

Décrire la procédure spécifique de première instance : une procédure orale mais aussi écrite

- L'instruction de l'affaire devant le juge de la mise en état
- Le temps de l'audience

Analyser le prononcé du jugement et les questions liées à sa rectification

- L'analyse du jugement et les recours envisageables
- Les règles de notification du jugement

Etudier la procédure d'appel sans représentation obligatoire

- Le focus sur la déclaration d'appel

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le renforcement de sa stratégie procédurale : exceptions de procédures et fin de non-recevoir, incidents mettant fin à l'instance

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 9 Sep. 2026
- 16 Nov. 2026

A DISTANCE

- 9 Sep. 2026
- 16 Nov. 2026

